

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 juin 2024

*Réussite à l'École, réussite de l'École*

**CFE-CGC**

Tant sur le constat que sur les préconisations, cet avis prend largement en compte les orientations et revendications de notre organisation., la CFE-CGC partage le diagnostic sur les réalités vécues par l'ensemble des acteurs, qu'ils s'agissent des parents, des élèves ou des enseignants.

En premier lieu, nous soutenons la préconisation 1 qui propose de redéfinir les finalités de l'école pour assurer la réussite de tous les élèves. Dans le cadre d'une école plus juste, notre organisation préconise de développer la mixité sociale et culturelle dans les territoires, les établissements et les classes. Ceci apparaît dans l'avis au même titre que l'idée que nous défendons d'ouvrir les classes sur leurs quartiers ou de favoriser une pédagogie innovante et adaptée à l'hétérogénéité des élèves.

Nous souhaitons également que l'enseignement puisse s'adapter en permanence aux nouvelles technologies, et que l'ensemble des écoles puissent être équipées. C'est là, un gage de réussite à l'école mais également dans le monde professionnel.

Par ailleurs, la CFE-CGC soutient la mise en place de partenariats plus étroits avec les milieux associatif, sportif et culturel particulièrement, mais aussi avec le monde économique. Construire des ponts entre l'école et le monde périscolaire et le monde professionnel est indispensable. Restaurer la confiance en l'école passera également par la mise en place de plans de formation efficaces du personnel éducatif.

Aussi, notre groupe apporte son soutien aux préconisations 12 et 13 qui visent à améliorer la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants. Un corps enseignant bien formé est une des conditions nécessaires pour permettre à chaque enfant de trouver sa place, de s'épanouir dans le système scolaire et de bénéficier de méthodes d'enseignement adaptées à ses besoins.

Le groupe CFE-CGC salue également la préconisation 19 relative au vote d'une loi de programmation de revalorisation des rémunérations des enseignantes et enseignants.

Reconnaitre et valoriser les personnels passe indéniablement par des salaires justes, à la hauteur des enjeux pour la société

Enfin, nous saluons l'approche spécifique aux Outre-mer proposée dans cet avis, qui appelle à un plan d'urgence pluriannuel pour répondre aux besoins éducatifs des territoires ultramarins.

**Le groupe CFE-CGC votera cet avis.**